

## Compte rendu de la rencontre avec le Président de l'UPJV

Le Mardi 8 mars 2011, deux membres du bureau de la section du SNASUB-FSU de l'UPJV (Sylvie Stroh et Sylvain Desbureaux) ont rencontré le Président de l'Université afin d'évoquer la situation des services BUIO et BAIP.

Nous avons informé et dénoncé la situation difficile que vivent les personnels du BUIO (personnels réunis le 7 mars), se sentant dessaisis de leurs missions sans concertation ni explication cohérente. Cela tant du point de vue des personnels d'orientation, des personnels administratifs mais aussi dans le cas d'un ingénieur d'étude de l'O.V.E.

Nous avons fait part du manque d'information lié à la gestion financière et à l'absence de réunion formelle avec la direction et les collègues du BUIO et BAIP, les collègues du BUIO n'étant pas impliqués dans les décisions comprennent mal certaines prises de décisions autoritaires.

Après un échange d'environ une heure, M. Fauré nous a annoncé le gel de toute opération de fusion des deux services tant que les personnels et le CTP n'aurait pas été consulté.

Concernant la direction administrative du BUIO, nous avons expliqué que Mme Pomageot n'était pas responsable administrative du BUIO. Le Président a exprimé son souhait que Mme Pomageot soit nommée responsable administrative provisoire du BUIO, point sur lequel nous avons exprimé notre désaccord en expliquant que cette nomination correspondrait déjà en tant que telle à un acte de fusion des services avant concertation et information des personnels et du CTP. Nous avons expliqué qu'à l'heure actuelle les personnels ne reconnaissent pas l'autorité de la responsable administrative du BAIP et avons soutenu cette position.

Enfin nous avons demandé au Président de rappeler à M. Vasseur, administrateur provisoire du BUIO, ses obligations quant aux demandes d'entrevues formulées par des personnels qu'il a sous son autorité.

En conclusion : les personnels du BUIO et du BAIP sont aujourd'hui en droit de réclamer des réunions et des documents de travail de clarification des missions de chacun avant fusion, mais aussi des documents et des réunions de travail de concertation concernant le projet de fusion.

Le bureau du SNASUB-FSU de l'UPJV

Le 17 mars 2011